



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197195** VALABLE JUSQU'AU **23/02/2026**

ÉDITÉ LE 29/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2021

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/01/2025

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM SAINT-PIERRE 892 575 515 RM 974

Siret : 892 575 515 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE LUN2100717

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE LUN2100717

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : DAUPIARD DIMITRI

7 ALLEE DES BOUGAINVILLIERS
LTS BOIS D OLIVES
97432 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 58 99 14

Fax :

Portable : 06 92 58 99 14

Responsabilité légale :

DAUPIARD DIMITRI CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : d2clim@outlook.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 31 370 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	24/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.